



www.habarcq.fr

La Gazette Municipale Habarcquoise

n°127
Avril
2026

Le Mot du Maire

Chers Habarcquois, Habarcquoises,

Au nom de la nouvelle équipe municipale, je tiens tout d'abord à vous adresser nos remerciements les plus sincères pour votre mobilisation lors du scrutin du 15 mars dernier. Par votre participation, vous avez une nouvelle fois fait vivre notre démocratie locale, et cela mérite d'être salué.

Au terme d'une campagne sobre et digne basé sur le bilan des 12 dernières années, faite de rencontres, d'échanges et d'écoute, vous avez été nombreux à nous accorder votre confiance. Nous en sommes honorés et pleinement conscients de la responsabilité qui nous incombe.

Cette confiance nous engage : nous serons les élus de tous les habitants, sans distinction, avec la volonté de rassembler et d'agir dans l'intérêt général de notre commune. Nous exercerons ce mandat dans un **esprit d'ouverture, de respect et de dialogue**, comme je l'ai toujours fait : **chacun possède mon numéro de portable et je n'ai jamais refusé un rendez-vous en mairie ou directement à votre domicile.**

Nous aurons également à cœur d'écouter les propositions et les idées de l'opposition. La richesse démocratique repose sur la diversité des points de vue, et nous veillerons à ce que **chacun puisse contribuer, dans un climat constructif et apaisé**, à l'avenir d' Habarcq.

Cependant, je tiens à vous signaler que **j'ai fait l'objet de menaces** qui ont été constatées en gendarmerie et ayant fait l'objet d'un dépôt de **plainte retenu par le procureur de la République.**

Il paraît qu'on peut dire ce qu'on veut pendant les élections...on a fait courir le bruit de fermeture de classe, d'une commune en faillite malgré le rappel perpétuel de venir consulter le livre des comptes...d'absence de transparence des conseils municipaux où chacun a accès aux délibérations, procès verbaux depuis 2014 sur le site communal... **«Plus le mensonge est gros, mieux il passe»**

C'est ainsi, face à la bêtise humaine en période électorale, j'ai toujours choisi l'intelligence collective au profit de l'intérêt général des Habarcquois.

Budget 2026 :

Le Conseil Municipal se réunira fin avril le mardi ou vendredi pour voter le budget.

L'occasion de rappeler que **les adjoints et moi-même payons tous nos frais avec notre indemnité plafonné à 75% à notre demande : depuis 2014** où les habitants nous ont confié la gestion et le développement de notre joli village, **aucune facture de frais de représentation, de déplacement et autres n'est acceptée !**

Fidèles à notre engagement, nous gérons en toute transparence, retrouvez l'intégralité des délibérations sur <https://habarcq.fr/votre-commune/conseil-municipal/deliberation/>



Infos Municipales

Rappel :

La consultation du livre des comptes est un droit de chaque administré, aux horaires de permanence.

Le comptable du Trésor Public vérifie, contrôle, avant d'engager la dépense des factures.

La commune est tenue de présenter un compte administratif puis la Direction Générale des Finances Publiques émet un compte de gestion de l'année échue : les deux comptes doivent être concordants avant le vote du conseil municipal.

Point sur l'avancée des subventions obtenues sur le comblement des cavités souterraines :

A ce jour, le coût total des travaux s'élève à 489 654.84€ HT pour la partie communale.

La notification du Fond Barnier est validé à 103 478.15€ HT

La prochaine commission pour l'octroi des subventions européennes est prévue le 16 avril et une éligibilité est validée à hauteur de 338 139 €

Notre demande DETR en préfecture se chiffrera à 40 085.69 € dans le respect de la dérogation préfectorale à l'Article L1111-10 du code général des collectivités permettant de défendre 100% d'aides publiques.



Projection travaux 2026 : Rappel de la méthodologie employée depuis 2014 !

Aucun travaux n'est lancé sans notification des subventions demandées comme délibéré par le conseil municipal !

L'ordre de service des comblements des carrières sera lancé après octroi de notre prêt relai...

Bref, toute décision est en accord avec nos possibilités financières et l'endettement de notre commune.

Election Bureau du SIVU du RPI du GY :

Félicitations à **Olivier GALLET** pour sa réélection à l'unanimité des 6 communes pour la présidence et à **Christel DELECAUT** à la vice-Présidence.

Une belle reconnaissance du travail accompli durant le mandat précédent au profit des élèves, parents, enseignantes et employés du SIVU.

Comme quoi, le comportement agressif de représentant d'élèves en conseil d'école est inutile et stérile pour l'intérêt général.

Travaux rue d'Aubigny : c'est fini !



Permanences de la mairie :

Une précision sur les horaires de permanence, Mardi 16h - 19h / Vendredi 9h -12h

En fonction du degré d'urgence et par souci de réactivité, Monsieur le Maire est joignable par mail : mairie.habarcq@wanadoo.fr ou son numéro de portable **06 08 03 25 88**

Congès : la mairie sera fermée les 7 et 10 avril

Agression des employés municipaux :

Stephane et Stephanie ont été agressés verbalement en mairie en présence de témoins.

Une plainte a été déposée en gendarmerie avec les vidéos.

Le personnel communal est au service de la commune et non aux ordres d'administrés.

Les élus seront toujours solidaires du personnel communal en cas d'agression.



Cable téléphonique inutile, coupé : merci de vos retours

Lors des visites régulières dans la commune, nous informons Cap Fibre quand des fils pendent ou des boîtiers sont ouverts. Monsieur le maire demande le retrait du réseau cuivre quand les administrés sont reliés à la fibre.

Aidez-nous à embellir notre joli village en nous informant quand vous basculez au réseau fibre.

Campagne anti-frelon asiatique 2026:

Conformément à notre engagement pris en 2023, le conseil municipal poursuit avec l'entreprise Zanelli d'Agnez les Duisans pour intervenir lors de la présence d'un nid après validation d'un représentant de la mairie.

Rappel, la commune a installé et entretient 4 pièges sélectifs disposés équitablement.

Si vous le souhaitez et dans un souci d'efficacité, vous pouvez également participer à cette campagne printanière en piégeant chez vous dans votre jardin.

Un mémo bien utile pour la « Conception de piège » : [https://youtu.be/ 6_UUIRqnc](https://youtu.be/6_UUIRqnc)



Brûlage à l'air libre des déchets verts

Le brûlage des déchets ménagers dont les déchets verts, est interdit toute l'année, sur l'ensemble de la région Hauts-de-France.

Les infractions à la réglementation peuvent être constatées par le maire, ses adjoints ou les forces de l'ordre.



Salubrité publique :

Rappel, les poubelles sont à sortir et à rentrer les jours de ramassage

Vie communale

Inscriptions école rentrée 2026

Les inscriptions sont ouvertes **jusqu'au 10 avril 2026**, sur rendez-vous avec Mme LECLERCQ, la Directrice du RPI. Contact par téléphone uniquement le vendredi au 03 21 58 37 79.



Salon du mieux-être : les 14 et 15 mars la seconde édition

Merci à l'Escale d'avoir accueilli le salon du mieux-être.

Durant ce weekend, un air de légèreté, un côté bohème à la cool flanait où chacun s'offrait un moment de détente dans un univers dédié à votre bien-être physique et mental.

Oui, un programme élaboré par Norbert Ballue : bravo aux différents praticiens !

Merci à tous pour votre participation.

Opération Hauts-de-France propres 2026.

Les amoureux de la nature se sont retrouvés le dimanche 8 mars 2026 dans la cour de l'ancienne ferme Delaby rue d'Arras.

Bravo à tous pour votre participation à cette initiative écocitoyenne intergénérationnelle !



Actualités des associations :

Le comité des fêtes d'HABARCQ vous propose :



Le CS HABARCQ :



*Suivez le comité des fêtes sur Facebook :
Comité des Fêtes Habarcq*

Le Carnet d'Habarcq

Décès

Philippe PÉCRIX est décédé le 18 mars.....16 rue d' Aubigny

Nous présentons nos sincères condoléances à la famille.

Naissance

Bienvenue à Alice MALLART.....née le 12 mars, rue d'Arras

Félicitations aux parents